

Avis de Concours de Recrutement d'une Promotion

Dédiée Exclusivement au Ministère des Finances Algérien (Spécialité Banque : 2026-2028)



Période des inscriptions en ligne : Du 13 Octobre au 11 Novembre 2025
Date de déroulement des épreuves écrites : le samedi 29 Novembre 2025
Date de déroulement des épreuves orales : le samedi 20 décembre 2025



Candidats Algériens

Le présent concours a pour objet le recrutement d'une promotion de **20 candidats destinés à être parrainés, exclusivement, par le Ministère des Finances Algérien** et à exercer après l'obtention du diplôme de l'I.F.I.D au sein des différents services relevant de ce Ministère.

✚ Qui peut être candidat ?

Peut participer au Concours, tout candidat Algérien titulaire de :

- ✓ Diplôme de Mastère en sciences économiques, en sciences de gestion avec ses différentes options,
- ✓ Diplôme d'ingénieur,
- ✓ Tout autre Diplôme équivalent (bac + 5)

La limite d'âge, pour ces trois catégories de candidats, est fixée à 28 ans à la date de clôture des inscriptions au Concours.

✓ Cadres en exercice dans les Départements Ministériels, entreprises économiques ou financières, publiques ou privées, titulaires d'un diplôme universitaire de mastère ou d'ingénieur et dont les candidatures sont agréées par leurs institutions.

La limite d'âge, pour cette catégorie de candidats, est fixée à 35 ans à la date de clôture des inscriptions au Concours.

✚ Quelles formalités remplir pour présenter sa candidature ?

✓ L'inscription au concours est effectuée exclusivement en ligne, via la Plateforme informatique de l'Institut « www.ifid-concours.org » durant la période allant du **lundi 13 Octobre au mardi 11 Novembre 2025 à 17h00**.

✓ L'acceptation de l'inscription est tributaire du versement à l'ordre d'Institut d'Economie Douanière et Fiscale (IEDF) Compte Courant Postal n° 16946-47 Clé 35 Adresse : Route de Bou-Ismaïl - BP N° 100 - Koléa – Algérie d'un montant s'élevant à 2.500 Dinars Algériens. Cette contribution n'est pas remboursable, et ce, quelle que soit la suite donnée à la candidature.

✓ Les documents demandés sont :

- Une fiche d'information à remplir (à partir de la plateforme www.ifid-concours.org)
- Une photocopie d'un document légal d'identité
- Une photocopie du diplôme ou de l'attestation de réussite **certifiée conforme à l'original**

✓ Les dossiers de candidature doivent être envoyés ou déposés à l'adresse suivante : la Direction de la formation, Ministère des Finances – Ex Domaine Sidi Marzoug – Ben Aknoun - Alger – Algérie, ou au Siège de l'I.E.D.F– Route de Bousmaïl – Koléa. **au plus tard le mardi 18 novembre 2025 à 17h00** délai de rigueur.

✓ Les candidats peuvent se connecter à leur « Espace candidat » sur la plateforme informatique du concours ou sur le site web de l'Institut pour connaître la suite réservée à leur candidature.

✓ Les informations fournies par le candidat lors de la procédure d'inscription en ligne engagent sa responsabilité. En cas de fausse déclaration ou en cas de présentation d'un diplôme ou d'un titre non conforme aux exigences requises, **le candidat sera exclu du concours**.

Plus d'informations sur les modalités d'inscriptions en ligne sont disponibles sur le site web de l'Institut : www.ifid.org.tn.

✚ Où ? Quand ? Comment se déroule le Concours ?

- ✓ Le Concours comprend deux étapes :
 - L'admissibilité : épreuves écrites,
 - L'admission : épreuves orales.

1) Epreuves écrites :

✓ La liste provisoire des candidats convoqués pour passer les épreuves écrites sera publiée sur le site web de l'I.F.I.D www.ifid.org.tn à compter du **lundi 24 novembre 2025**.

✓ Les épreuves d'admissibilité comportent une épreuve **d'Economie** (au choix du candidat en Français ou en Arabe), une épreuve de **Finance** (en Français) et une épreuve de **Méthodes Quantitatives** (en Français), d'une durée de 1 heure et 30 minutes chacune et d'un coefficient de 1 pour chaque épreuve. **Ces épreuves auront lieu le samedi 29 novembre 2025** au centre d'examen désigné à cet effet et indiqué au sein de la liste des candidats publiée sur le site web de l'I.F.I.D

2) Epreuve orale :

✓ La liste des **candidats admissibles aux épreuves écrites** sera publiée sur le site de l'I.F.I.D www.ifid.org.tn, **7 jours au moins** avant la date de l'épreuve orale d'admission.

✓ Les candidats **admissibles aux épreuves écrites** peuvent télécharger via la plateforme informatique la convocation aux épreuves orales.

✓ L'épreuve d'admission, conduite sous forme d'un entretien oral de 30 minutes avec un Jury composé de professionnels et d'universitaires et d'un test psychotechnique conduit par un expert en la matière (d'une durée de 15 minutes), aura lieu **le samedi 20 décembre 2025** au Siège de l'I.E.D.F Koléa.

3) Modalités d'évaluation et résultats

✓ Chaque candidat obtient une moyenne finale résultant des épreuves écrites (70%) et de l'entretien oral (30%). A partir de la moyenne obtenue par chaque candidat (épreuves écrites et orales), le jury délibère et fixe la liste principale et éventuellement la liste complémentaire des candidats admis au concours en tenant compte de l'avis de(s) l'expert(s) ayant passé le test psychotechnique, du nombre de places ouvertes au concours et de la barre d'admission définie préalablement.

✓ Les résultats de l'admission définitive seront **proclamés et affichés le jour de l'oral**.

✚ Nombre de places offertes par le Concours :

Le nombre de places mis en concours s'élève pour cette promotion à **20**

✚ Parrainage des candidats : Droits et Avantages

La totalité des **20** candidats qui seront déclarés admis définitivement seront parrainés par le Ministère des Finances Algérien.

Ce parrainage, ouvre droit pour le candidat parrainé, aux avantages et droits suivants :

✓ La prise en charge par le Ministère des Finances des frais de sa formation à l'I.F.I.D pendant toute la durée de la formation **allant du 2 Mars 2026 au 29 Février 2028 ;**

✓ Le bénéfice d'une bourse d'études mensuelle pendant 24 mois (**Mars 2026 - Février 2028**) ;

✓ Le bénéfice d'une assurance groupe

✓ La garantie de l'emploi du candidat au sein des différents services du Ministère, à la suite de l'achèvement avec succès de la formation et l'obtention du diplôme de l'I.F.I.D.

N.B : Pour plus d'informations, prendre l'attache du service scolarité de l'I.F.I.D (Adresse e-mail : reclamation@ifid-concours.org /Tél. 71 884 360 – 97 044 241)